

DELIBERATION N°46 /2025/CHPF du 13 mars 2025

Portant création de dix-huit postes budgétaires au budget du Centre hospitalier de la Polynésie française (budget principal) pour l'exercice 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 83-181 AT du 4 novembre 1983 modifiée, relative à la création d'un établissement public dénommé Centre hospitalier de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205/AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 999/CM du 12 septembre 1988 modifié, relatif à l'organisation, au fonctionnement, aux règles financières, budgétaires et comptables du Centre hospitalier de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 580/CM du 05 juillet 1993 modifié, relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics ;

Vu l'arrêté n°2101/CM du 13 novembre 2024 portant nomination de Mme Hani TERIIPAIA OTT en qualité de directrice du Centre hospitalier de la Polynésie française ;

Le Conseil d'administration en ayant délibéré dans sa séance du 13 mars 2025.

ARRETE

Article 1er. - La création de dix-huit (18) postes budgétaires est approuvée au budget de centre hospitalier de la Polynésie française, pour l'exercice 2025.

N° de poste	Catégorie	Cadre d'emplois	Service	Unité
2291	B	Infirmier	Service d'information médicale	Service d'information médicale
2292	B	Infirmier	Service d'information médicale	Service d'information médicale
2293	C	Secrétaire médicale	Service d'information médicale	Service d'information médicale

N° de poste	Catégorie	Cadre d'emplois	Direction	Service
2294	A	Attaché d'Administration	Direction du budget de la comptabilité des finances	Service comptabilité fournisseurs
2295	B	Rédacteur	Direction du budget de la comptabilité des finances	Service comptabilité fournisseurs

N° de poste	Catégorie	Cadre d'emplois	Direction	Service
2296	A	Attaché d'administration	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Achats-Magasin-Douane
2297	A	Ingénieur patrimoine	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Technique
2298	B	Technicien	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Technique
2299	B	Rédacteur	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Achats-Magasin-Douane
2300	B	Rédacteur	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Achats-Magasin-Douane
2301	B	Rédacteur	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Achats-Magasin-Douane
2302	B	Rédacteur	Direction des achats, de la logistique, du biomédical et du patrimoine	Service Achats-Magasin-Douane

N° de poste	Catégorie	Cadre d'emplois	Direction	Service
2303	B	Rédacteur	Direction des ressources humaines, de la qualité de vie et du bien-être au travail	Gestion de la paie
2304	B	Rédacteur	Direction des ressources humaines, de la qualité de vie et du bien-être au travail	Ressources humaines
2305	C	Adjoint d'administration	Direction des ressources humaines, de la qualité de vie et du bien-être au travail	Gestion de la paie
2306	C	Adjoint d'administration	Direction des ressources humaines, de la qualité de vie et du bien-être au travail	Gestion de la paie

N° de poste	Catégorie	Cadre d'emplois	Service	Unité
2307	A	Praticien hospitalier	Anesthésie/Réanimation	Anesthésie centrale
2308	A	Praticien hospitalier	Anesthésie/Réanimation	Anesthésie centrale

Article 2. - La Directrice du Centre hospitalier de la Polynésie française est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Cédric MERCADAL

Un administrateur



Françoise TATO